



Que le cas du croyant est étonnant ! Tout ce qui le concerne est un bien, et cela n'appartient à personne d'autre qu'au croyant : Si un bonheur l'atteint, il se montre reconnaissant et c'est un bien pour lui. Et si un malheur l'atteint, il se montre patient, et c'est un bien pour lui.

Ṣuhayb ibn Sinân Ar-Rûmî (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Que le cas du croyant est étonnant ! Tout ce qui le concerne est un bien, et cela n'appartient à personne d'autre qu'au croyant : Si un bonheur l'atteint, il se montre reconnaissant et c'est un bien pour lui. Et si un malheur l'atteint, il se montre patient, et c'est un bien pour lui. »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a montré son étonnement concernant le cas du croyant, puisque tous les changements et toutes les évolutions dans sa vie n'ont comme résultat que le bien, la réussite, et le succès, et que cela n'appartient à personne d'autre qu'au croyant. Ensuite, il a expliqué que le croyant, quel que soit le Destin qu'Allah lui a réservé, réagit [toujours] de bonne manière : lorsqu'un malheur le touche, il fait preuve de patience face aux décisions qu'Allah lui a imposé, il attend Sa délivrance et espère une récompense de Lui, et tout cela est un bien pour lui. De même, lorsqu'un bonheur l'atteint, que ce soit un bienfait religieux comme l'acquisition d'une science ou l'accomplissement d'une bonne œuvre, ou lorsque cela concerne un bienfait mondain, qui serait de l'argent, des enfants ou des femmes, alors il se montre reconnaissant, en se montrant obéissant envers Allah, à Lui la Puissance et la Grandeur, et c'est encore un bien pour lui.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3298>

